DOSSIER DE PRESSE





CÉRÉMONIE DE CRÉATION DE LA 3^{èME} COMPAGNIE DU RSMA-NC SUR LE SITE MUTUALISÉ DU GIEP-NC À BOURAIL Cérémonie le 27 juillet 2020 à 09h45

À l'occasion de la création officielle de la 3^{ème} compagnie de formation professionnelle du Régiment du Service Militaire Adapté (RSMA) en Nouvelle-Calédonie, une cérémonie aura lieu le lundi 27 juillet 2020 dès 09h45 sur le site mutualisé

avec le Groupement pour l'Insertion et l'Évolution Professionnelles en Nouvelle-Calédonie (GIEP-NC) au 75, rue DUVERGIER, Bourail Village



À l'issue de la cérémonie militaire présidée par le général Frank BARRERA, commandant supérieur des Forces armées de Nouvelle-Calédonie, l'inauguration du site sera réalisée sous la présidence de M. Laurent PRÉVOST, Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et de M. Jean-Louis d'ANGLEBERMES, membre du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie chargé d'animer et de contrôler les secteurs du travail, de l'emploi, du dialogue social, de la formation et de l'insertion professionnelles, et du suivi du XIe FED territorial, et président du conseil d'administration du Groupement pour l'Insertion et l'Évolution professionnelles (GIEP-NC).

Programme de la cérémonie:

• 09h45 : Coutume

• 10h15 : Cérémonie militaire

• 11h15 : Visite du site

• 11h45 : Signature de la convention équipiers de sécurité civile

12h00 : Discours12h30 : Collation

Relations avec la presse

Pour plus d'information concernant le GIEP-NC :

M. Jérôme DEVILLERS, chargé de communication, au 28 61 54 ou par courriel : communication@giep.nc

Pour plus d'information concernant le RSMA-NC et la cérémonie militaire du 27 juillet 2020 :

Mme Eugénie KERLEAU, conseillère en communication, au 73 40 59 ou par courriel : becomandco@gmail.com

DOSSIER DE PRESSE 22/07/2020



CÉRÉMONIE DE CRÉATION DE LA 3^{èME} COMPAGNIE DU RSMA-NC SUR LE SITE MUTUALISÉ DU GIEP-NC À BOURAIL Genèse du projet

GENÈSE DU PROJET

Au travers d'investissements complémentaires et l'affectation des ressources humaines nécessaires, le RSMA-NC de Nouvelle-Calédonie s'engage au côté du GIEP-NC et de la Nouvelle-Calédonie afin de développer un outil de formation professionnel performant, bénéficiant aux deux entités, sur la base d'un continuum de formation modulable.

Issue de la volonté de l'État exprimée par le premier ministre Edouard PHILIPPE et de celle de la Nouvelle-Calédonie formulée par les élus du Congrés, l'implantation d'une 3ème compagnie du RSMA-NC permet une mutualisation de moyens entre collectivités au bénéfice des publics les plus éloignés de l'emploi.

Ainsi, la nouvelle compagnie partagera les installations du GIEP-NC à Bourail, ses plateaux techniques ainsi que le savoir faire des formateurs du secteur de l'Industrie et du Transport Logistique.

Une convention triennale de fonctionnement qui concrétise les modalités d'implantation et d'organisation de cette nouvelle compagnie a été signée le 15 mai 2020 entre le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et le haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie.

Cet accord de coopération d'une durée de 25 ans doit permettre de développer un outil d'insertion socioprofessionnelle performant sur la base d'un continuum de formation validé par un comité de site où siègent l'État et le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Le GIEP-NC et le RSMA-NC entendent offrir au site de Bourail une autonomie de fonctionnement afin de permettre à la fois la prise en compte des contraintes liées à un site de nature militaire et les obligations d'existence du GIEP-NC.



Photo : signature de la convention triennale le 15 mai 2020 avec de gauche à droite M. Gabriel MUAVAKA, M. Jean-Louis d'ANGLEBERMES, M. Laurent PRÉVOST, et le Colonel Nicolas BALLER.

DOSSIER DE PRESSE 22/07/2020



CÉRÉMONIE DE CRÉATION DE LA 3^{èME} COMPAGNIE DU RSMA-NC SUR LE SITE MUTUALISÉ DU GIEP-NC À BOURAIL **Les grands principes**

LES GRANDS PRINCIPES GÉNÉRAUX RELATIFS AU FONCTIONNEMENT DE LA ZONE MUTUALISÉE

Le RSMA-NC et le GIEP-NC s'engagent à viser la complémentarité et la mutualisation des deux structures afin de développer un outil d'insertion socio-professionnel performant sur la base d'un continuum de formation validé par le comité de site.

Ce continuum de formation portera sur la mise en place de filières de formation complémentaires entre le RSMA-NC et la Nouvelle-Calédonie et sur leur caractère qualifiant ou pré-qualifiant. Il sera au coeur du partenariat entre le GIEP-NC et le RSMA-NC.

Principaux objectifs

- Mutualiser les compétences et les moyens des deux entités ;
- Diversifier l'offre de formation en Nouvelle-Calédonie ;
- Optimiser l'utilisation des plateaux pédagogiques du GIEP-NC à Bourail en augmentant le nombre de stagiaires ;
- Développer les liens avec les représentations et acteurs économiques locaux ;
- Favoriser le recrutement et l'insertion socio-professionnelle des jeunes de Nouvelle-Calédonie.

Outre son aspect innovant, la réussite de ce partenariat public/privé et civilo-militaire repose sur 3 principes fondamentaux :

- Unicité des équipes pédagogiques ;
- Complémentarité des actions de formations entre les entités s'inscrivant dans le principe de continuum ;
- Recherche de la collégialité dans les décisions impactant la formation.

Formations mixtes ou mutualisées

Ce continuum de la formation s'articule autour de formations mixtes (stagiaires civils et militaires ou formateurs civils et militaires) et de formations complémentaires (poursuite de formation d'un organisme vers l'autre : du pré-qualifiant vers le qualifiant).

Les plateaux pédagogiques de Bourail accueilleront 4 filières mixtes :

- Soudage (septembre 2020);
- Maintenance industrielle :
- Transformation des métaux.

Formations complémentaires

En plus des formations mutualisées, certaines seront complémentaires.

Des places seront préemptées par les organismes, selon les actions financées par la Nouvelle-Calédonie, pour permettre la poursuite de formation :

- Conducteur transport en commun (TC), complémentaire à la filière métiers du transport et de la logistique ;
- Tuyauteur ;
- Préparatoire soudure (GIEP-NC).

DOSSIER DE PRESSE 21/07/2020



CÉRÉMONIE DE CRÉATION DE LA 3^{èME} COMPAGNIE DU RSMA-NC SUR LE SITE MUTUALISÉ DU GIEP-NC À BOURAIL Des formations mutualisées

Formation spécifiques

Le déploiement de 3 filières du RSMA-NC est prévu en 2020 et 2021 sur le site de Bourail :

- Agent de prévention et de sécurité (août 2020) ;
- Mécanique automobile (août 2020);
- Préparation aux métiers de la sécurité publique et de l'administration (août 2021).

Ces filières n'utiliseront pas les plateaux pédagogiques communs et n'ont aucun impact sur les formations mixtes dispensées.

En attendant, la livraison des nouveaux bâtiments, seules les salles de cours pourront être utilisées en accord avec les autres filières.

Formateurs et équipes pédagogiques

En matière de formation, le principe retenu est l'unicité des équipes pédagogiques.

Les équipes pédagogiques mixtes (avec formateurs civils et militaires) travaillent de concert et de manière collégiale. L'un apportant son expertise pédagogique, l'autre son expertise d'encadrement.

Le GIEP-NC apportera donc son appui pédagogique au travers de ses formateurs expérimentés et possédant les qualifications requises dans les équipes mixtes, soit un formateur pour chaque filière :

- Soudeur :
- Chaudronnerie / Tuyauteur ;
- Métiers du transport et de la logistique, titulaire du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (BEPECASER) avec mention groupe lourd ;
- Maintenance industrielle.

Le GIEP-NC s'engage également à fournir un aide-formateur pour la filière Maintenance industrielle.

Le RSMA-NC s'engage à fournir :

- un formateur soudure et un aide-moniteur soudure à compter de juillet 2020 ;
- un formateur et un aide formateur chaudronnier à compter de juillet 2021 ;
- un formateur et un aide moniteur EMI/CIMA à compter de juillet 2021 ;
- une équipe de formateurs pour les métiers de la logistique à compter du 1er janvier 2021 avec :
 - un formateur VL/PL spécialité Instruction Élémentaire de Conduite (équivalence BEPECASER groupe léger),
 - un formateur CACES.
 - des aides moniteurs VL et PL.

La responsabilité du volet pédagogique et formation relève, pour le RSMA-NC du directeur des opérations et pour le GIEP-NC, du directeur adjoint en charge de la formation.

Les formateurs GIEP-NC dédiés au continuum de formation restent sous l'autorité administrative du GIEP-NC et sous autorité fonctionnelle du RSMA-NC.

Les stagiaires GIEP-NC sont sous l'autorité du GIEP-NC. Les stagiaires SMA sont sous l'autorité du RSMA-NC.

DOSSIER DE PRESSE 21/07/2020



CÉRÉMONIE DE CRÉATION DE LA 3^{èME} COMPAGNIE DU RSMA-NC SUR LE SITE MUTUALISÉ DU GIEP-NC À BOURAIL Une autonomie de fonctionnement

Équipements des plateaux mixtes

Le GIEP-NC s'engage à mettre à disposition tous les moyens pédagogiques existants afin de pouvoir délivrer une formation de qualité.

Le RSMA-NC s'engage à amener les outils et machines-outils dont il dispose pour compléter les plateaux pédagogiques du GIEP-NC.

Le rythme d'entretien et de renouvellement est à charge du GIEP-NC en lien avec les équipes pédagogiques du RSMA-NC.

Nombre de stagiaires et planning des formations

Le nombre de stagiaires et le planning des formations sont fixés chaque année en accord avec les partenaires.

Une clause de révision est possible tous les 6 mois afin de s'adapter et de prendre en compte :

- les besoins économiques du territoire ;
- la limitation des plateaux pédagogiques ;
- les capacités de logements ;
- les capacités de recrutement et d'insertion.

Ainsi pour l'année 2020, le RSMA-NC et le GIEP-NC effectueront leur première formation mixte en soudure avec 12 stagiaires (7 du RSMA-NC et 5 du GIEP-NC) à partir de septembre 2020.

En 2021, actuellement sont planifiées les formations suivantes :

- à compter de janvier, Métier du transport et de la logistique avec 60 stagiaires SMA;
- à compter d'août EMI avec 14 stagiaires (7 du GIEP-NC et 7 du SMA) ;
- à compter d'août chaudronnier avec 14 stagiaires (7 du GIEP-NC et 7 du SMA) ;
- à compter de mars (et octobre), soudeur avec 12 stagiaires (5 du GIEP-NC et 7 du SMA).

DOSSIER DE PRESSE 21/07/2020



CÉRÉMONIE DE CRÉATION DE LA 3^{èME} COMPAGNIE DU RSMA SUR LE SITE MUTUALISÉ DU GIEP-NC À BOURAIL

Le GIEP-NC

Présentation du Groupement pour l'Insertion et l'Évolution professionnelles (GIEP-NC)

Créé en 2019, le Groupement pour l'Insertion et l'Évolution Professionnelles (GIEP-NC) est issu de la fusion de trois établissements publics du domaine de la formation professionnelle : l'EFPA, l'EMM et l'IDC-NC. La volonté de favoriser un continuum dans le parcours de formation et d'insertion a conduit ces structures à se regrouper au sein d'un seul organisme, le GIEP-NC.

Les formations professionnelles mises en oeuvre par le groupement, s'adressent :

- Aux publics les plus éloignés de l'emploi afin de favoriser leur insertion
- Aux entreprises et à leurs salariés, par une offre de formation professionnelle continue (remise à niveau technique, perfectionnement, évolution technologique, reconversion professionnelle, VAE...)

Les missions du GIED-NC

Le GIEP-NC est un ensemble de pôles de compétences pour le développement professionnel. Il a pour mission de :

- Informer, orienter et accompagner dans le projet professionnel ;
- Préparer à l'emploi et/ou à une formation qualifiante ;
- Former aux métiers de l'hôtellerie-restauration, de l'industrie, de la maintenance automobile et engins, de la mer et du transport logistique.

Ces missions ont pour objectif de favoriser :

- L'insertion ou la réinsertion professionnelle ;
- L'acquisition d'une qualification professionnelle reconnue ;
- L'adaptation et le maintien dans l'emploi ;
- La promotion professionnelle et sociale par l'accès aux différents niveaux de qualification.

La gouvernance du GIEP-NC

Les membres fondateurs du GIEP-NC sont :

- La Nouvelle-Calédonie.
- Les trois provinces,
- Les organisations syndicales de salariés et les organisations d'employeurs,
- Les missions d'insertion des jeunes des provinces Nord et Sud.
- L'établissement provincial pour l'emploi, la formation et l'insertion professionnelle des îles Loyauté (EPEFIP, devenu EPIFE en 2020).

La gouvernance stratégique du groupement est confiée à une assemblée générale organisée en trois collèges :

- Institutionnel
- Partenaires sociaux
- Insertion

La gouvernance opérationnelle est assurée par un conseil d'administration resserré dont le président est également le président de l'assemblée générale.

Le directeur assure le fonctionnement du groupement, sous l'autorité du conseil d'administration et de son président.

